



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coopération

Question au Gouvernement n° 4483

Texte de la question

COOPÉRATION EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Éric Elkouby, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Éric Elkouby. Monsieur le ministre de l'intérieur, en m'exprimant aujourd'hui devant vous, je souhaite avant tout rendre hommage à nos amis allemands, qui viennent de vivre un moment particulièrement tragique. S'attaquer à un marché de Noël, c'est s'en prendre à notre culture, c'est s'en prendre à nos valeurs, à notre convivialité, à notre fraternité et à notre spiritualité. Je sais que vous partagez pleinement ce sentiment, et vous l'avez montré en vous rendant ce matin même à Strasbourg, capitale de Noël.

Oui, aujourd'hui, tous les Strasbourgeois sont Berlinois, tous les Français sont Allemands. Ce que l'Allemagne a subi hier soir nous rappelle douloureusement les attentats que nous avons vécus à Paris et à Nice. Cela nous conforte dans notre conviction : le terrorisme est international et l'Europe doit donc être d'autant plus forte et unie qu'elle représente le premier rempart contre la barbarie. La coopération, la confiance et l'unité sont autant d'armes pour arrêter les terroristes.

La France a été en première ligne pour créer de véritables échanges d'informations entre les services de renseignement de tous les pays, européens en particulier. La coopération policière, elle aussi, doit être renforcée. L'espace Schengen doit redevenir un espace de protection.

Cela passe aussi par le fichier des passagers aériens. La France a été l'un des premiers pays à porter ce fichier, essentiel pour identifier les personnes dangereuses. Plus que jamais, nous devons veiller à sa mise en œuvre rapide.

L'Union européenne doit avant tout être un bouclier pour protéger nos concitoyens. Notre rôle est non seulement de la préserver, mais aussi, bien sûr, de la consolider. Nous devons continuer de participer activement à sa construction.

Monsieur le ministre, quelles mesures préconisez-vous au niveau européen pour éradiquer le terrorisme ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bruno Le Roux, ministre de l'intérieur. Monsieur le député de Strasbourg, je sais votre attachement à la coopération avec nos amis allemands et, plus largement, à la coopération européenne en matière de sécurité.

Avant de répondre à votre question, je voudrais vous dire que j'ai en effet souhaité me rendre ce matin sur le

marché de Noël de la ville de Strasbourg – un des grands marchés de Noël de notre pays – pour adresser un message clair à nos concitoyens : il faut, en cette fin d'année, sortir ; il faut, en cette fin d'année, s'amuser ; il faut, en cette fin d'année, montrer à ceux qui veulent terroriser nos démocraties que notre volonté de vivre ensemble est beaucoup plus forte que la haine qu'ils veulent semer sur nos territoires.

M. Pascal Popelin et M. Philippe Martin. Très bien !

M. Bruno Le Roux, ministre. Et ce n'est pas une pétition de principe de ma part : je le dis en constatant que les moyens ont été parfaitement dimensionnés par rapport à la menace qui pèse dans notre pays ; que notre capacité à répondre à cette menace est en grande partie due à l'anticipation que nous avons su obtenir par notre travail avec les collectivités locales et tous nos partenaires – je pense notamment aux commerçants — et ce à Strasbourg comme pour toutes les manifestations qui ont actuellement lieu dans notre pays.

Les éléments ont été mis en œuvre. Nous devons en assurer l'efficacité au jour le jour et c'est pour m'assurer de cette efficacité que je me suis rendu à Strasbourg.

S'agissant de la question européenne, vous me permettrez de compléter la réponse que j'ai faite au président Raimbourg. Oui, il reste beaucoup à faire, mais notre coopération avec l'Allemagne est exemplaire.

Elle est tout d'abord transfrontalière. Je pense notamment au CCPD – centre de coopération policière et douanière – de Kehl, sur la rive allemande, qui mobilise près de soixante fonctionnaires allemands et français vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Je pense également à la brigade fluviale franco-allemande qui se met en place sur le Rhin.

Bref, nous devons multiplier nos échanges pour la sécurité de nos concitoyens. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Elkouby](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4483

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 décembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 décembre 2016](#)